



## Agenda

### CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 20 mai      ❖ 17 juin
- ❖ 16 sept.    ❖ 21 oct.

**BIBLI-O-BUS** - les vendredis  
vers la salle communale 14h-17h

- 4 juin      ● 2 juillet
- 27 août    ● 24 sept.



### Marché de Meinier

Les jeudis de 16h à 19h.

Présence de sociétés meynites :

- **Jeudi 27 mai**  
Amicale de la pétanque
- **Jeudi 24 juin**  
Dames meynites

### MANIFESTATIONS :

- **Courir pour Aider v2.1**  
du 1<sup>er</sup> au 31 mai à Meinier  
→ [www.courirpouraider.ch](http://www.courirpouraider.ch)

- **Ateliers Zéro Déchet**  
→ *Cosmétiques, nettoyage  
et vêtements*  
**Jeudi 27 mai 19h-21h**  
→ *Travail, énergie et loisirs*  
**Jeudi 10 juin 19h-21h**  
à la salle communale  
(sous réserve situation sanitaire)  
Inscriptions et infos en page  
d'accueil de [www.meinier.ch](http://www.meinier.ch)



Nouveau service pour

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Inscription obligatoire :  
[www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch) - 079 410 03 72

Infos & règles, notamment pour les  
levées sur appel : [www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch)

## Info « Développement durable »

### Déchets : comment bien trier le



Seules les bouteilles à boissons en PET sont collectées.



Trier c'est bien, mais réduire votre consommation de bouteilles en PET en les remplaçant par des récipients réutilisables à remplir, c'est encore mieux !

Le recyclage du PET apporte une contribution importante à la préservation des ressources naturelles. Le bénéfice pour l'environnement est particulièrement important lorsque les bouteilles à boissons en PET usagées sont à nouveau transformées en bouteilles à boissons, encore et encore.

Pour ce recyclage en circuit fermé, la collecte elle-même doit répondre aux plus hautes exigences de qualité. Par conséquent, seules les bouteilles à boissons en PET doivent être collectées. Les autres bouteilles et emballages en plastique nuisent au recyclage et n'ont en aucun cas leur place dans la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET, et ce pour des raisons d'hygiène et de fusion de la matière. La commune de Meinier et PET-Recycling Suisse vous remercient de votre soutien.

### Comment toujours trier correctement le PET

Si vous n'êtes pas sûr qu'un objet doive aller dans la collecte du PET, répondez aux trois questions suivantes :

1. S'agit-il d'une bouteille ?
2. S'agit-il d'une boisson ?
3. La bouteille est-elle en PET ?

Ce n'est que si vous répondez **OUI** aux trois questions que la bouteille peut aller dans la collecte du PET.

Si vous répondez **NON** à une question, ne jetez en aucun cas le produit dans la collecte des bouteilles à boissons en PET.

Les autres bouteilles en plastique peuvent être jetées gratuitement dans la plupart des commerces de détail. Tous les autres emballages en plastique doivent être jetés dans les ordures ménagères.

La Rampe : TRICOCHE (tisser pour valoriser)

✚ Rappel participation communale

Voir au VERSO

# JEUDI 27 MAI 2021

16h-18h

## FABRICATION DE BRACELETS ET DE MARQUES PAGES

- A PARTIR DE PLASTIQUES RECYCLÉS -



Amenez vos sacs en plastique à la Rampe d'ici là  
(propres et de toutes couleurs et épaisseurs)



Route de Gy 39 - CP 6 - 1252 MEINIER - 022 752 32 85 - info@larampe.ch - www.larampe.ch

## stpg → RAPPEL pour la participation communale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, pour bénéficier de la **participation communale** aux abonnements annuels, il faut **d'abord activer l'offre de la commune** sur <https://webshop.tpg.ch/> et vérifier sur votre compte que votre demande a été **validée par la Mairie** (délai max : 48h) **avant de prendre l'abonnement**.

Tous les détails se trouvent sur notre site internet :

<https://www.meinier.ch/environnement-developpement/transport-parking/soutien-communal-et-cantonal-la-mobilite-douce>